AR PREFECTURE

016-200072023-20190228-20190228_09-DE

Regu le 14/03/2019

République Française



Séance du Jeudi 28 Février 2019

Délibération n°20190228 09

Département de la Charente

Nombre de conseillers

En exercice : 74 Présents : 45 Absents : 29

dont suppléés : 2dont représentés : 9

Votants: 56

dont « pour »: 56dont « contre »: 0dont abstention : 0

OBJET : BIBLIOTHEQUE : VALIDATION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2019 ET DU PARTENARIAT AVEC LE RESEAU CŒUR DE CHARENTE

Le jeudi 28 février 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VARS.

Présents: AYRAULT Jean-Paul - BASSET Véronique — PARTAUD Xavier - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric — ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy — BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier — GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian — VIDAUD Pierre — CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - BEAU Nathalie — RIVOLET Patricia - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard ÉDRICH Patrick - GIROUX-MALLOT Françoise - BONNET Franck - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André — CAMY Bruno - POTEL Maryse — JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane — SEVRIT Raymond — GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés:

MOREAU Bernadette représentée par son suppléant RABIOUX Jean-Michel CORNU Jean-Pierre représenté par son suppléant CHARRAUD Francis

CAILLAUD Nadia (pouvoir à GUYON Jean-Guy)

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à ESTEBAN Philippe)

VIAUD Annette (pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre)

BRUN Jackie (pouvoir à KAUD Pascal)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

BERTRAND Didier (pouvoir à BEAU Nathalie)

PELLETIER Dominique (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DANEDE Laurent (pouvoir à ROUHAUD Henri)

LIOT Gérard - RAVION Didier - BLANCHON Alain - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - COLIN Jean-Pierre BOURIN Michel.

<u>Absents non excusés</u>: PRÉVAUTEL Caroline - FLAUD Yves - CRINE Jean-Jacques- DURAND Jean-Louis BERTHAULT Patrick - ROUSSEAU Christian - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - BOURABIER Jacques BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre.

AR PREFECTURE

016-200072023-20190228-20190228_09-DE

Regu le 14/03/2019

OBJET : BIBLIOTHEQUE : VALIDATION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2019 ET DU PARTENARIAT AVEC LE RESEAU CŒUR DE CHARENTE

Vu la proposition de la commission « patrimoine, culture » réunie le 13 février 2019, Vu l'avis du bureau communautaire en date du 18 février 2019,

M. le Vice-Président en charge de la Culture propose à l'assemblée de renouveler le partenariat entre le service départemental de lecture de la Charente et le réseau des bibliothèques situées sur le territoire Cœur de Charente, pour l'année 2019.

Comme l'an passé, il est proposé de participer aux actions dédiés au jeune public suivantes : « Graine de mômes » et « Tour de Cœur de Charente en 80 jours » (projet autour de la science).

La programmation « **Graine de mômes** » qui s'adresse aux « tout-petits » représente un budget total de **5 590 €.** La prise en charge financière est prévue comme suit :

| Département de la Charente (SDL) | 2 795 € |
|---|---------|
| Communauté de communes Cœur de Charente | 1 500 € |
| Communes/SIVOM (bibliothèques) | 1 295 € |

La programmation « Tour de Cœur de Charente en 80 jours » qui s'adresse au jeune public représente un budget total de 10 300 €. La prise en charge financière est prévue comme suit :

| Région Nouvelle-Aquitaine | 4 000 € |
|---|---------|
| Département de la Charente (SDL) | 1 000 € |
| Communauté de communes Cœur de Charente | 2 000 € |
| Communes/SIVOM (bibliothèques) | 3 300 € |

M. le Vice-Président précise que des conventions financières seront signées avec les communes et SIVOS (bibliothèques) permettant la prise en charge financière des interventions et spectacles découlant des programmations précitées.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la programmation 2019 du réseau des bibliothèques du territoire Cœur de Charente ;
- D'AUTORISER le Président à signer les conventions découlant de ce partenariat;
- D'INSCRIRE les budgets nécessaires à ces programmations

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS